



# CCR Sud

## Pêcherie d'anchois du Golfe de Gascogne

Benoît Guerin (secrétariat du CCR Sud)  
Séminaire Inter-CCR, 11 et 12 septembre  
(Nantes)

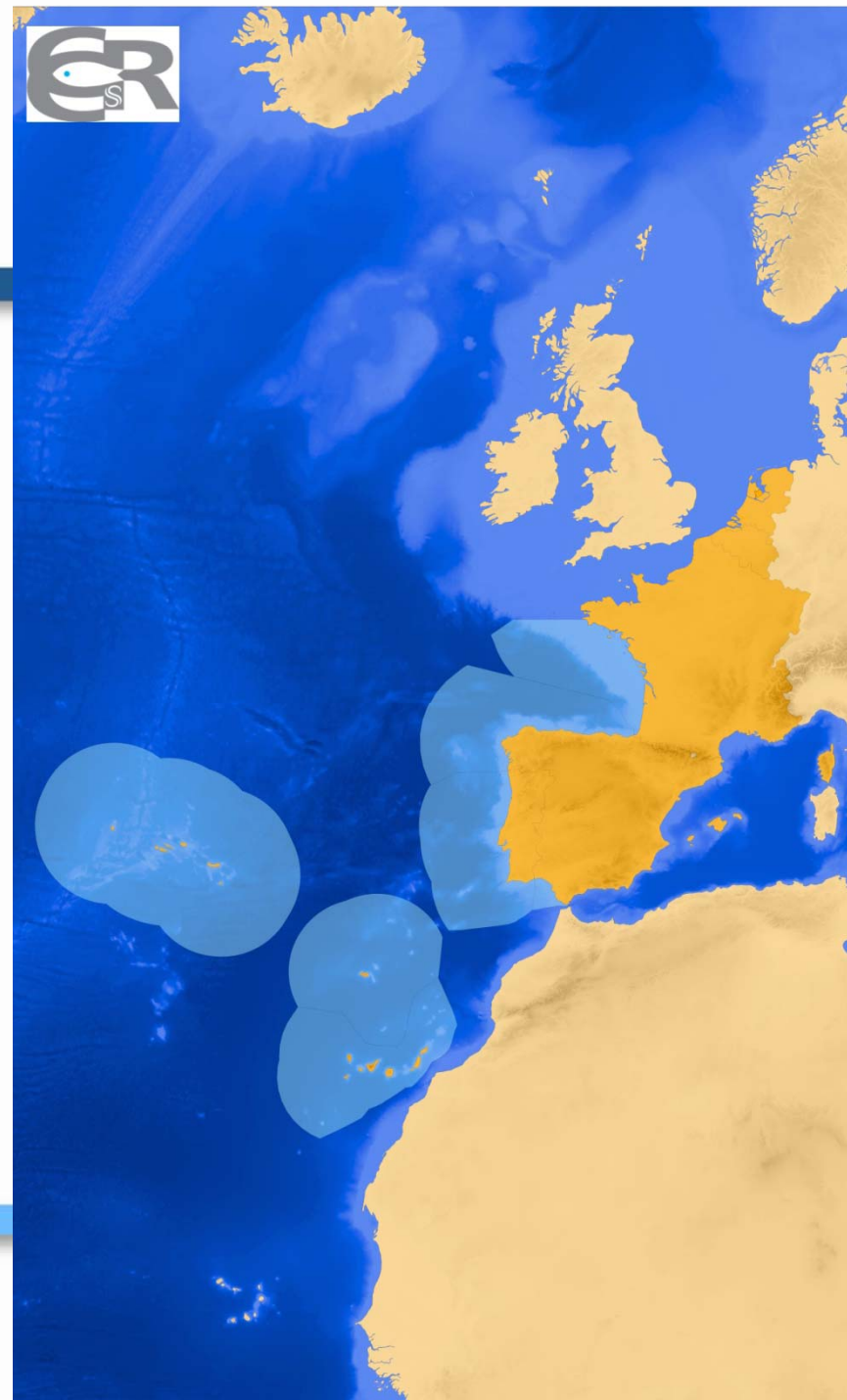
CCR.S / Conseil Consultatif Régional Sud  
6, rue Alphonse Rio / 56100 Lorient / France  
Tél. / +33(0)2 97 88 09 40 Fax / +33(0)2 97 83 33 66  
[www.ccr-s.eu](http://www.ccr-s.eu) / [info@ccr-s.eu](mailto:info@ccr-s.eu)





# 1. Cas de l'anchois

## 2. Approche méthodologique



- Une flotte espagnole d'environ 200 bateaux (bolincheurs) : de nombreux ports d'Espagne du Nord (Pays Basque, Cantabrie, Asturies, Galice)
- Une flotte française d'environ 80 bateaux (chalutiers pélagiques et bolincheurs) : 5 ports français (Saint-Jean de Luz, La Turballe, St Gilles Croix de Vie, Concarneau, Lorient)



Un territoire marin des territoires littoraux



# Contexte

- Un conflit historique
- Une situation de crise : fermeture répétée de la pêche depuis quatre ans

Comment dépasser la gestion de la crise ?



# Anchois : les étapes de la concertation

- Juillet 07 : nouvelle fermeture de la pêcherie
  - Octobre 07 : Réunion du Groupe de Travail du CCR Sud
  - Novembre 07 : **NON PAPER** proposé par la Commission Européenne
  - Décembre 07 : accord entre les secteurs espagnols et français lors du conseil des ministres
  - Février-juillet 08 : **contribution du CCR.S** pour un plan de gestion de l'anchois (6 réunions)
- **le CCR.S : forum d'échanges entre les professionnels, la Commission Européenne, la communauté scientifique**



# DIFFICULTES DE L'EXERCICE

- Anchois : espèce à cycle de vie court dont l'abondance est marquée par de fortes variabilités interannuelles
- Demande d'un plan de gestion à long terme alors que la pêcherie est restée continuellement fermée depuis 4 ans...
- Déséquilibre entre la clé de répartition du TAC et la réalité de l'exploitation



# Demande de la Commission Européenne

## Différentes problématiques posées :

- Règle d'exploitation de la ressource
- Adaptation de l'effort aux possibilités de capture
- Contrôle de la pêcherie
- Mesures relatives au marché (moule)
- Recherche
- Cohabitation



# Demande de la Commission Européenne

## Ce qu'il manque :

- Diagnostic (flottes, ressource)
- Définition ou pistes de réflexion sur les objectifs économiques et sociaux (...pêche durable)
- Moyens engagés pour le développement du plan de gestion





# Contribution du CCR Sud

- Choix d'une règle d'exploitation (niveau de risque, optimisation économique de l'exploitation)
- Demande d'un contrôle renforcé
- Proposition concernant la taille minimale



# Contribution du CCR Sud

## Ce qu'il manque :

- Constats et diagnostics partagés
    - Définition d'objectifs (écologiques, économique, sociaux)
    - Zones de fermeture
    - Règles de cohabitation
    - Adaptation de l'effort
    - Aspects de marché
- EN COURS**  
(Compétence des Etats Membres)



# ... Proposition de règlement



# Aspects positifs

- Rapprochement et concertation entre des « ennemis historiques »
- Dialogue scientifiques – pêcheurs
- Dialogue dans chaque pays
- Liens réguliers avec la Commission Européenne



# Aspects négatifs

- Manque de vulgarisation des résultats scientifiques (travaux du CSTEP)
- Aspects économiques ignorés (rentabilité des entreprises, aspects de marché)
- Non participation des ONG



# Quels enseignements méthodologiques ?



---

---

**Qu'est ce qu'un plan de gestion à long terme ?**

**PAS DE DEFINITION**

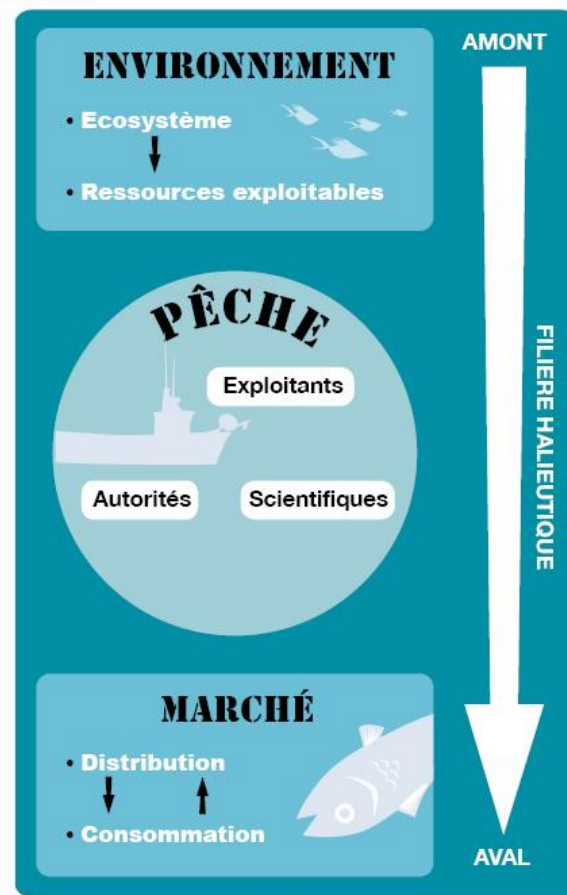
**BESOIN DE DEFINIR UN CADRE**

---



# Pêche à l'interface « ENVIRONNEMENT T – RESSOURCE »

Environnement limité  
activité de  
cueillette







# Approche méthodologique

Définir la pêcherie = **unité de  
cogestion**

pêcherie < CCR

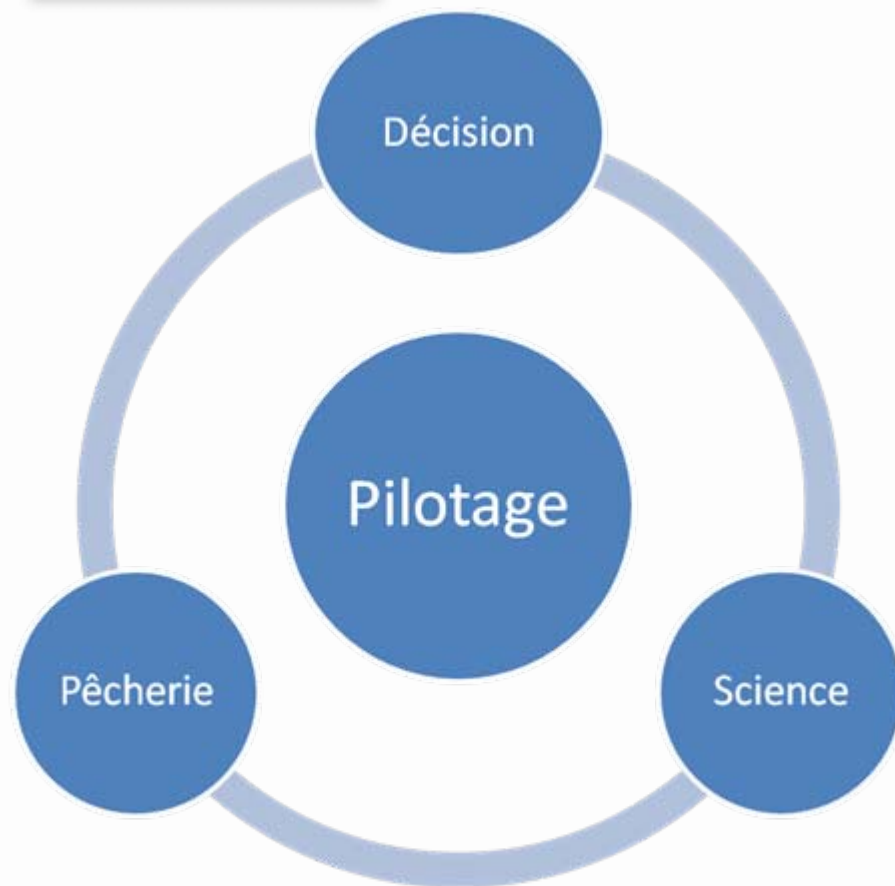
...réponse à la nécessité d'une  
participation large



# Approche méthodologique

**Contractualisation entre  
les trois partenaires**  
(engagement sur les  
moyens et non sur les  
objectifs)

**Qui pilote ?**



# Conclusion 1

- **Passer du concept à la mise en application (le déclic psychologique) :** implication et participation des parties intéressées (apport de la sociologie)

*Est-ce que la cogestion peut marcher pour des pêcheries où domine encore la mentalité de « course aux poissons » ? Sous quelles conditions les acteurs vont-ils mettre en place des règles pour le bénéfice commun ? Quand est-ce que les utilisateurs de la ressource développeront une vraie éthique de la conservation ? [...] Ce sont peut-être les plus importantes questions posées à la gestion des ressources pour les prochaines années » (ACHESON, 2000).*



# Conclusion 2

**Fournir du temps et des ressources** : travail d'animation, de vulgarisation de l'information scientifique et de formulation de la connaissance empirique: **recruter une animatrice par pêcheurie** (moyens des secrétariats largement insuffisants)



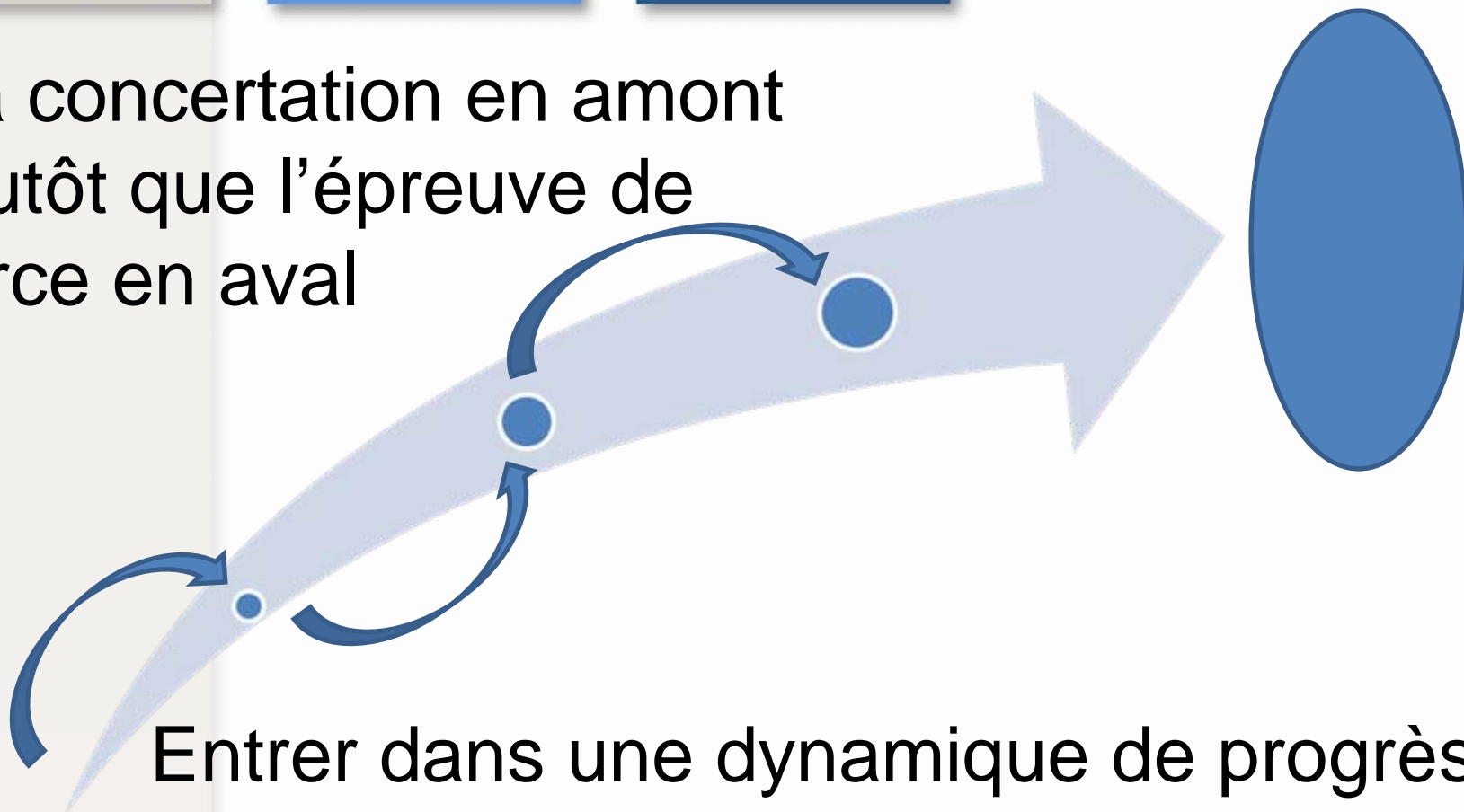
# Conclusion 3

**S'engager dans une démarche contractuelle sur une longue période**  
(gestion adaptative nécessaire face aux fortes variabilités sociales, écologiques, de marché,...)



- IMPLICATION
- PARTENARIAT
- CONTRACTUALISATION
- PLANIFICATION

La concertation en amont  
plutôt que l'épreuve de  
force en aval



Entrer dans une dynamique de progrès



BREMO

LE